

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation
Projet de règlement numéro 1100-181

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi 12 décembre 2022, à 19h30, à la salle du conseil, sise au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny, sur un projet de règlement, lequel a été adopté à la séance du 28 novembre 2022 et est intitulé :

- 1.1 Premier projet de *règlement 1100-181 modifiant le Règlement de zonage n°1100 afin d'ajouter les usages habitations trifamiliale, 4 logements et 4 à 6 logements dans la zone Rb-60*

Ce projet de règlement modifiant le règlement de zonage vise à autoriser dans la zone Rb-60 les usages suivants :

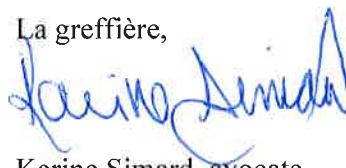
- Habitation : Trifamiliale
- Habitation : 4 logements
- Habitation : 4 à 6 logements

Ce projet de règlement a pour but d'autoriser la construction d'un bâtiment 6 logements dans la zone Rb-60, le tout dans une perspective d'atténuation des impacts de la pénurie de logements. Cette zone est située dans le secteur de la rue Basse-Bretagne.

2. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
4. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlements ainsi que les illustrations des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau de la Ville, sis au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce premier jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

La greffière,



Karine Simard, avocate